

**DECISIONS du MAIRE prises en application de l'article L. 2122.22  
du Code Général des Collectivités Territoriales**

**Séance du conseil municipal du lundi 31 MAI 2010**

- ⇒ Notification du 11 décembre 2009 – Marché pour la construction du Pôle Emploi – Lot n°3 Menuiserie alu bois avec l'entreprise S.A. LEFEVRE pour le montant de 158 485,50 € HT.
- ⇒ Notification du 11 décembre 2009 – Marché pour la construction du Pôle Emploi – Lot n°5 Chape carrelage avec l'entreprise T2C (Technique Concept Carrelage) pour le montant de 14 642,98 € HT.
- ⇒ Arrêté municipal du 10 mars 2010 - Marché de service n° 02 - 2010 avec l'entreprise ISS Espaces Verts – Parc de Haye – Allée des Acacias – 54840 VELAIN-EN-HAYE pour le montant total annuel de son offre s'élevant à 4 960,00 € HT soit 5 932,16 € TTC.
- ⇒ Arrêté municipal du 18 mars 2010 - Marché de service n° 07 – 2010 à bons de commande avec l'entreprise M.T.P. – 46B rue Joffre – 54790 MANCIEULLES pour le montant de son offre s'élevant à :
  - CAMION GRUE 10 TONNES AVEC CHAUFFEUR  
**Le tarif horaire appliqué est de 59,00 € H.T. soit 70,56 € T.T.C.**
  - CAMION GRUE 15 TONNES AVEC CHAUFFEUR  
**Le tarif horaire appliqué est de 66,50 € H.T. soit 79,53 € T.T.C.**
- ⇒ Arrêté municipal du 22 mars 2010 - Marché de service à bons de commande n° 04 – 2010 avec l'entreprise SOCOTRAS – 30 A Zone Industrielle du Ried – B.P. 10327 SCHWEIGHOUSE SUR MODER 67507 HAGUENAU Cedex.
  - Le présent marché est un marché à bons de commande avec seuils.  
**Montant minimum : 2 000 € H.T. - Montant maximum : 7 000 € H.T.**
- ⇒ Arrêté municipal du 23 mars 2010 - Marché de service n° 06 – 2010 à bons de commande avec la SARL ALBERT Nacelles 1 rue d'Alsace – B.P. 30120 – 57951 MONTIGNY-LES-METZ pour le montant de son offre s'élevant à :
  - LOCATION D'UN CAMION NACELLE AVEC CHAUFFEUR  
**Le tarif horaire appliqué est de 58,00 € H.T. soit 69,37 € T.T.C.**
- ⇒ Arrêté municipal du 24 mars 2010 - Marché de service n° 01 - 2010 avec l'entreprise LORRAINE ATELIERS – Route de Moulaine – 54440 HERSERANGE pour le montant de son offre s'élevant à 6 414,52 € HT soit 7 671,77 € TTC.
- ⇒ Arrêté municipal du 25 mars 2010 modifiant les délégations du 4<sup>ème</sup> adjoint au Maire afin de les adapter aux nouvelles exigences et de satisfaire au mieux l'intérêt général.
- ⇒ Arrêté municipal du 25 mars 2010 - Marché de service à bons de commande n° 03 - 2010 avec l'entreprise SERVI LOC – 5 rue aux champs – 57460 ARGANCY pour le montant de son offre s'élevant à :
  - 21,00 € HT par kilomètre de voirie balayées et nettoyées,
  - 0,03 € HT par m<sup>2</sup> de places publiques balayées et nettoyées.
- ⇒ Arrêté municipal du 30 mars 2010 modifiant les délégations du 3<sup>ème</sup> adjoint au Maire.
- ⇒ Arrêté municipal du 6 avril 2010 - marché de travaux n° 09 - 2010 avec l'entreprise CHANZY PARDOUX – Monuments Historiques – 41 avenue Georges Clémenceau – 57130 ARS-SUR-MOSELLE pour le montant total de son offre s'élevant à 48 915,50 € HT soit 58 502,94 € TTC.

- ⇒ Arrêté municipal du 7 avril 2010 - Marché de service n° 08 - 2010 avec l'entreprise ETDE-TAESCH – Rue du Haut Rhéle – 57950 MONTIGNY-LES-METZ pour le montant de son offre forfaitaire annuelle s'élevant à 3 350,00 € HT soit 4 006,60 € TTC.
- ⇒ Arrêté municipal du 13 avril 2010 concernant la vente d'ouvrages du Cercle d'Histoire du Pays de Briey mis en vente à la Bibliothèque municipale au prix de 10 € l'unité.
- ⇒ Arrêté municipal du 13 avril 2010 concernant la vente d'ouvrage « L'Abbaye de Saint-Pierremont » du Cercle d'Histoire du Pays de Briey mis en vente à la Bibliothèque municipale au prix de 10 € l'unité.
- ⇒ Contrat du 14 avril 2010 pour la mission de programmation du nouveau groupe scolaire avec l'entreprise M.P.C. PARISOT pour le montant de 15 000,00 € HT.
- ⇒ Arrêté municipal du 15 avril 2010 rapportant l'arrêté du 19 juin 2007, nommant un régisseur et des régisseurs mandataires à la Bibliothèque municipale pour l'encaissement des prestations proposées.
- ⇒ Arrêté municipal du 23 avril 2010 - Marché de service n° 12 - 2010 avec la SARL G.T.F. – Géomètres Topographes de France – Parc Technologique – 14 rue des Entrepreneurs – 90000 BELFORT pour le montant de son offre s'élevant à 1 325,00 € HT soit 1 584,70 € TTC et décomposée comme suit :
  - Levé topographique rue Pasteur 850,00 € HT soit 1 016,60 € TTC
  - Levé topographique voie sur Berge 475,00 € HT soit 568,10 € TTC
- ⇒ Arrêté municipal du 14 mai 2010 précisant les modalités de consommation d'alcool lors des manifestations municipales telles que la foire de Pentecôte et la fête médiévale.